

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 21 juin 2023 portant autorisation d'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

- Vu la directive 2005/36/CE du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et notamment son article 2-2 ;
- Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment son article R. 241-26 ;
- Vu l'arrêté du 18 janvier 2021 relatif à l'organisation du contrôle des connaissances pour les vétérinaires dont le diplôme ne bénéficie pas d'une reconnaissance automatique en France pour exercer la médecine et la chirurgie vétérinaires ;
- Vu l'arrêté du 4 juillet 2022 relatif aux épreuves pour l'année 2022 du contrôle de connaissances visé par l'article L. 241-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- Vu l'arrêté du 7 décembre 2022 visant les membres du jury autres que les membres de droit aux épreuves pour l'année 2023 du contrôle de connaissances visé par l'article L. 241-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- Vu le procès-verbal des opérations du jury du contrôle des connaissances en date du 15 mai 2023 ;

ARRÊTE

Article 1er

L'autorisation d'exercer la médecine et la chirurgie des animaux est accordée, par ordre alphabétique, aux vétérinaires dont les noms suivent :

1. ABASSI-WATTEAU Maroua
2. ABDEDDAIM Karim
3. AL-FAYOUMI Jamal
4. ALIOUA Djamila
5. AMICHE Mohamed
6. ANARGYROS Themo
7. BENAZZOUZ Mehdi
8. BENKHELIFA Naydil
9. BESSENAY Jade

10. BOUINOUNE -épouse KHELILI- Lydia
11. CAUCHI Thomas
12. CHEDID Angela
13. DAHMANA Handi
14. DJAHDOU Lounis
15. DJOUDJAI Kenza
16. HADDAG -épouse AMRANE- Ouiza
17. IMBERT Salomé
18. LAMALLE Alice
19. MANSOURI Naime
20. MELLAS Hajar
21. MENDES-NASCIMENTO Gabriel
22. MULLER-SANTOS Gabriel-Fernando
23. PACINI Jenna
24. SAHNOUN –épouse KHELLADI- Sabrina
25. SALINAS Romina
26. SCHIMDT-FILGUERAS Renata
27. TANTE-GNANDI –épouse PEYRAT- Tene-Rachel
28. TEPLITZ Tamara
29. THIAUCOURT Cécile

Article 2

La directrice générale de l'alimentation est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du ministère chargé de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 21 juin 2023

Pour le Ministre et par délégation,

La Directrice Générale de l'Alimentation

Maud FAIPOUX